



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

## *Secteur de l'éducation*

# *Éducation de qualité, équité et développement durable : les quatre conférences mondiales sur l'éducation organisées par l'UNESCO en 2008-2009 reposent sur une vision globale*

*Le présent document a pour but de mettre en lumière les points communs et les synergies existant entre les thèmes des quatre conférences internationales de l'UNESCO liées à l'éducation, afin de préciser comment celles-ci s'attaquent, chacune sous un angle différent, aux principaux problèmes que connaît le monde d'aujourd'hui et face auxquels l'éducation peut faire la différence, à condition que soient élaborées des politiques fondées sur une vision globale des systèmes éducatifs.*

# 1 Introduction

Durant cette période de deux ans, l'UNESCO organise quatre importantes conférences sur l'éducation :

- la **48e Conférence internationale de l'éducation** : « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir » (25 au 28 novembre 2008, Genève, Suisse)
- la **Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable** : « S'engager dans la seconde moitié de la Décennie » (31 mars au 2 avril 2009, Bonn, Allemagne)
- la **Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes - CONFINTEA VI** : « Vivre et apprendre pour un futur viable : le pouvoir de l'éducation des adultes » (19 au 22 mai 2009, Belém, Brésil) ; et
- la **Conférence mondiale 2009** : « La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du développement » (5 au 8 juillet 2009, Paris, France)<sup>1</sup>.

Près de 20 conférences et réunions régionales et sous-régionales sont prévues pour préparer ces conférences mondiales.

« Le développement et la prospérité économique dépendent de la capacité des pays d'éduquer tous leurs habitants et de leur offrir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Une société innovante prépare ses membres non seulement à accueillir le changement et à s'y adapter, mais aussi à le gérer et à l'influencer. L'éducation enrichit les cultures, engendre la compréhension mutuelle et constitue le fondement des sociétés pacifiques. L'UNESCO entend réaffirmer que l'éducation doit être conçue en tant que droit fondamental et facteur du développement total des potentialités humaines. »

Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2008-2013 (par. 32)

Comme tout système, un système éducatif est un ensemble complexe composé de nombreux éléments liés entre eux, interdépendants et interactifs. Ces éléments constituent une entité collective et ce qui se produit au sein de l'un d'entre eux affecte les autres. Toutefois, les systèmes éducatifs sont souvent considérés en ordre dispersé. Les quatre conférences offrent une occasion unique de définir de façon plus précise une vision globale et d'encourager le débat sur les moyens d'améliorer les systèmes éducatifs dans des perspectives et sous des angles différents, en prenant en compte les divers aspects qui influent sur leur qualité et leur équité.

<sup>1</sup> En 2010, une cinquième conférence sur l'éducation et la protection de la petite enfance devrait être organisée par l'UNESCO, en collaboration avec la Ville de Moscou et la Fédération de Russie.

## 2 Possibilités d'apprendre à tout âge et à tous les stades de la vie

Les tendances mondiales affectent l'éducation, rendant nécessaires des systèmes éducatifs capables de réagir, de s'adapter, d'évoluer et de prévoir les besoins sociaux et économiques. La mondialisation et les migrations sont deux de ces tendances étroitement liées entre elles. Impulsée par la technologie, la mondialisation aboutit à une intégration économique plus poussée, et dans bien des cas, à des disparités et des inégalités croissantes entre pays et dans un même pays. Il y a de plus en plus de migrants, en quête d'un emploi et d'une vie meilleure. Les migrations internationales, volontaires ou non, atteignent des niveaux record. En 2005, on comptait près de 190 millions de personnes expatriées, soit environ 3 % de la population mondiale, et une telle situation rend nécessaire l'acquisition de connaissances et de compétences - notamment interculturelles - nouvelles. L'urbanisation modifie également le tissu social de la planète en ce sens que plus de la moitié de la population vit dans des villes, dont près d'un tiers dans des taudis urbains. L'exode rural a touché plus de 800 millions de personnes au cours des 50 dernières années, et un tel déplacement de population appelle de nouveaux modes d'apprentissage favorisant la cohésion sociale et la compréhension, ainsi que de nouveaux partenariats.

À mesure que les sociétés sont confrontées à un changement rapide et deviennent plus intégrées et exigent des connaissances de plus en plus poussées, il est plus important que jamais que les citoyens soient en mesure de résoudre les problèmes, de changer, de s'adapter et d'être capables d'esprit critique. Le développement d'un pays est de plus en plus fonction du niveau d'instruction et de compétence de sa population. C'est la raison pour laquelle l'éducation permanente pour tous doit devenir un principe cardinal des réformes du système éducatif.

Les systèmes éducatifs peuvent encourager de différentes façons l'inclusion de tous les enfants, des adolescents, des jeunes et des adultes de tout âge, en particulier en leur accordant un accès équitable à tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les classes, ainsi qu'en leur offrant des liens et des possibilités de passage ouverts et flexibles de l'éducation formelle à l'éducation non formelle ainsi qu'entre les différents types d'établissements et de filières. Des efforts coordonnés s'imposent donc pour assurer la participation de tous les membres de la communauté et apporter le cas échéant un soutien approprié aux groupes vulnérables. Il est donc indispensable d'établir, entre les acteurs clés, des partenariats qui puissent appuyer le processus de transition vers une éducation permanente inclusive. Ces acteurs sont notamment les familles et les tuteurs ; les enseignants et les autres professionnels de l'éducation et d'autres secteurs (tels que la santé et les services sociaux) ; les universitaires, les chercheurs et les formateurs d'enseignants ; les administrateurs et les responsables aux niveaux national et local et les directeurs d'école ; le secteur privé ; la société civile et les membres de groupes minoritaires exposés à un risque d'exclusion.

L'apprentissage et l'éducation des adultes constituent d'importants éléments de l'éducation permanente, dont l'alphabétisme est le fondement. Ils renforcent les compétences et les attitudes favorisant le bien-être individuel et social et une citoyenneté active, qui permettent de faire des choix en connaissance de cause pour l'avenir et aident à répondre aux besoins techniques d'ordre professionnel et facilitent les changements de carrière et l'avancement.

Dans une « société cognitive », la famille, la communauté, le monde du travail, les activités de loisir ainsi que les médias et les TIC doivent être considérés comme des sources d'apprentissage et comme des facteurs influant sur le rôle des systèmes éducatifs. Des politiques et pratiques d'éducation permanente ne peuvent être couronnées de succès que si les pays progressent encore davantage vers la reconnaissance, la validation et l'homologation de compétences acquises dans différents contextes éducatifs, y compris dans le cadre de l'éducation non formelle et informelle.

### 3 L'éducation « pour quoi faire » ? Valeurs, connaissances et compétences au service du développement durable

Selon le *Rapport sur le développement humain 2007-2008*<sup>2</sup>, « on compte encore un milliard de personnes vivant à la limite de la survie avec moins d'un dollar par jour, et 2,6 milliards - soit 40 % de la population de la planète - avec moins de deux dollars par jour ». Une éducation de qualité joue un rôle central dans la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie et la responsabilisation de la population. C'est un élément fondamental de l'édification de sociétés plus justes et plus viables.

L'environnement figure maintenant au premier rang des préoccupations des responsables politiques, en raison des effets manifestes du réchauffement de la planète et du changement climatique, mais il est également clair que cette dernière question et d'autres concernant la survie de la planète - notamment l'eau, l'énergie, l'agriculture, l'alimentation, la santé et la biodiversité - doivent être abordées dans le cadre plus large du développement durable. Elles sont absolument indissociables de problèmes sociaux, culturels et économiques tels que la pauvreté généralisée, le développement économique inéquitable, la croissance démographique, la perte de la diversité culturelle et linguistique et l'exclusion des possibilités d'éducation.

La question l'« éducation pour quoi faire ? » passe progressivement au premier plan, et porte sur la qualité de l'éducation et son adaptation aux besoins, son contenu et les méthodes pédagogiques, en particulier dans la perspective du développement durable. La Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) organisée sous les auspices de l'UNESCO vise notamment à transformer les modalités et la finalité de l'éducation en encourageant les pays à réorienter leur système éducatif. On est parvenu à une conception globale du développement durable axée sur les trois éléments clés que sont la société, l'environnement et l'économie, avec la culture comme élément sous-jacent. Sur cette base, l'Éducation en vue du développement durable (EDD) signifie une éducation permanente visant l'acquisition de valeurs, de connaissances et de compétences qui aident les enfants, les jeunes et les adultes à trouver des solutions inédites aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux qui affectent leurs conditions de vie.

Une éducation de qualité a un contenu très variable et consiste aussi bien à assurer une bonne connaissance des langues (y compris la langue maternelle), des mathématiques et des sciences qu'à inculquer des valeurs favorisant le respect des droits de l'homme et de la diversité, ainsi que le sens des relations humaines. Bien que les évaluations internationales, régionales et de plus en plus souvent nationales effectuées depuis le milieu des années 1990 montrent que dans beaucoup de pays du monde, les résultats obtenus en langues, en mathématiques et dans d'autres matières laissent encore à désirer, il convient d'engager sans tarder une réflexion et des recherches plus poussées sur la façon dont ces matières importantes doivent être traitées et enseignées dans le système éducatif formel sans surcharger le programme, ainsi que dans des cadres non formels et informels, pour des apprenants de tout âge et venus des horizons les plus divers. De même, les pratiques pédagogiques et le rôle des enseignants doivent évoluer car l'éducation ne pourra changer que si les enseignants et les éducateurs changent eux aussi.

Plus de dix ans après la publication du rapport<sup>3</sup> de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle de l'UNESCO, établie sous la direction de Jacques Delors, qui insistait sur les quatre « piliers de l'éducation » (apprendre à savoir, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être), l'éducation a tendance à rester fortement axée sur le développement de compétences cognitives et l'assimilation de connaissances. Cette démarche est essentielle mais en même temps, les programmes et conditions d'apprentissage doivent mieux promouvoir **la compréhension de nous-mêmes, des autres et du monde qui nous entoure.**

<sup>2</sup> *Rapport sur le développement humain 2007-2008* : « La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé », PNUD 2007, <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-2008/>

<sup>3</sup> *L'éducation : Un trésor est caché dedans*, UNESCO, 1996.

## 4 L'inclusion : des possibilités d'éducation pour tous tout au long de la vie

L'éducation est un bien public et un droit humain dont personne ne doit être privé dans la mesure où elle contribue au développement humain et sociétal. L'approche de l'UNESCO, globale et fondée sur des droits, est favorable à une éducation inclusive de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage fondamentaux et enrichisse la vie de tous les apprenants, indépendamment de leur origine et de leur situation, une importance particulière étant accordée aux groupes vulnérables et marginalisés. Parmi eux figurent notamment les enfants, les jeunes et les adultes ayant des besoins éducatifs spéciaux ; les migrants et les nomades ; les minorités ethniques, linguistiques, religieuses ou culturelles ; les enfants et les jeunes des rues et ceux qui travaillent ; les adultes analphabètes ; les ruraux ; les réfugiés ou les personnes déplacées et celles qui vivent dans des zones de conflit ou qui ont été le théâtre d'un conflit ou d'une catastrophe ; les victimes de violences ; les filles et les femmes ; les enfants affectés par le VIH et le SIDA et les orphelins.

Il existe ainsi de nombreux obstacles à l'éducation, et des politiques ciblées s'imposent pour compenser les handicaps et corriger les inégalités. Les écoles et les autres cadres d'apprentissage doivent être transformés pour répondre aux besoins de tous les membres de la communauté et être adaptés à la diversité des apprenants quels que soient leur âge, leur origine sociale, et leurs caractéristiques culturelles ou individuelles dans une perspective de développement durable. Cela signifie que les structures et les modalités doivent être variées et flexibles et qu'il faut adapter les programmes, la pédagogie et les méthodes d'enseignement aux apprenants, par exemple en dispensant l'enseignement dans la langue maternelle les premières années ; en offrant des repas et des mesures de prévention sanitaire à tous les élèves le cas échéant ; en rendant les écoles et autres centres d'apprentissage sûrs et accessibles à tous ceux qui y étudient, enseignent ou travaillent ; en liant l'éducation au monde du travail ; ou en encourageant des attitudes, l'utilisation de matériels pédagogiques et des programmes didactiques qui modifient les processus de socialisation des deux sexes.

Un problème fondamental consiste à faire en sorte que les politiques nationales reflètent le concept d'inclusion de telle manière que d'une part, on recherche activement les enfants et les jeunes exclus du système scolaire formel, ainsi que les adultes jeunes ou d'âge mûr qui n'ont pas accès à des possibilités d'éducation formelle et non formelle et d'autre part, que les écoles et les autres établissements d'enseignement, notamment supérieur, soient à même de faire face à la diversité et suffisamment flexibles pour pouvoir répondre aux besoins de chacun.

Dans le cadre du système formel, les efforts en vue d'accroître les effectifs doivent être accompagnés de politiques visant à améliorer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux et à faire en sorte que les enfants et les jeunes exclus soient scolarisés et qu'ils réussissent à l'école. Cela a des incidences sur l'enseignement, son contenu et les programmes, les modes d'interaction et les rapports entre l'école et la communauté. Des problèmes similaires se posent dans des contextes d'éducation non formelle, dans lesquels il faut mettre au point des réponses appropriées à toutes sortes de besoins d'apprentissage. Enfin, comme on l'a vu, des liens et des passerelles entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle doivent être recherchés et renforcés pour assurer une éducation plus inclusive. L'enseignement supérieur et la recherche ont un rôle à jouer dans la création et la diffusion du savoir lié à tous ces aspects, pour permettre d'élaborer une politique bien conçue aux fins de l'inclusion.

## 5 L'enseignement supérieur et la recherche au service d'un avenir meilleur

L'enseignement supérieur s'est développé régulièrement au cours de la dernière décennie : il comptait en effet dans le monde quelque 138 millions d'élèves en 2005, soit une augmentation de près de 50 % depuis 1999<sup>4</sup>, ce qui impose de sérieuses contraintes financières à de nombreux systèmes. Malgré cette expansion, dans plusieurs vastes régions en développement, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest, une très faible proportion des jeunes a accès à l'enseignement supérieur. La promotion de l'égalité d'accès et de l'inclusion constitue donc un domaine de préoccupation majeur des pouvoirs publics, au même titre que l'assurance qualité, en particulier dans le contexte d'une société globalisée et de la diversification de l'offre d'enseignement supérieur, notamment liée à l'émergence d'un enseignement supérieur international et transfrontières.

L'enseignement supérieur est un moteur du développement culturel, social et économique des nations et des peuples en ce sens qu'il renforce les capacités endogènes et promeut les droits de l'homme, la solidarité intellectuelle internationale, le développement durable, la démocratie, la paix et la justice. En tant que centres de recherche, d'enseignement et de débat intellectuel, les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle crucial dans la production et le partage des connaissances et la préparation des élèves à un large éventail de professions et de responsabilités au sein de la société. Dans le contexte d'une évolution rapide des technologies, les établissements d'enseignement supérieur doivent offrir à leurs élèves des capacités, des compétences et des opportunités qui leur permettent de s'adapter constamment aux besoins des sociétés du savoir.

L'enseignement supérieur et l'éducation de base pour tous ne devraient pas être considérés comme des domaines appelant des choix distincts de la part des pouvoirs publics, pas plus du point du développement social et économique qu'au niveau des allocations de crédits. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont un rôle majeur à jouer pour atténuer la pauvreté, promouvoir l'innovation au niveau des conditions d'apprentissage et des pédagogies dans différents contextes, former les enseignants et d'une façon générale, favoriser le développement durable et réaliser les objectifs internationaux de développement par la recherche et le savoir.

Toutes les considérations qui précèdent soulèvent des questions quant à ce que font les établissements d'enseignement supérieur, mais également sur la façon dont ils procèdent, à savoir sur la dimension éthique de l'enseignement supérieur et de la recherche et leur responsabilité et leur engagement sur le plan social. La responsabilité sociale est liée non seulement à l'engagement des établissements d'enseignement supérieur envers la communauté et à la mise au point de politiques d'inclusion pour répondre aux besoins éducatifs des jeunes et des adultes marginalisés et vulnérables, mais aussi aux principes et stratégies de recherche et d'enseignement. À cet égard, les établissements d'enseignement supérieur devraient également aider les élèves à acquérir des valeurs et attitudes éthiques qui les rendent davantage responsables envers la société et plus sensibles aux réalités locales, nationales et mondiales.

<sup>4</sup> *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2008, UNESCO 2007.*

## 6 Conclusions

Il est largement reconnu que l'éducation est indispensable à des sociétés justes, pacifiques, adaptables et délivrées de la pauvreté, et qu'aucun des objectifs de développement international ne pourra être réalisé sans elle. L'UNESCO doit veiller à ce que l'Éducation pour tous (EPT) reste une priorité mondiale et soutenir les efforts déployés par les pays pour réaliser les six objectifs de l'EPT d'ici à 2015, en mettant particulièrement l'accent sur l'équité. Mais la mission de l'Organisation en matière d'éducation va plus loin. L'objectif ultime étant le développement durable, il faut accorder la plus grande attention à l'inclusion, à la cohésion sociale et à la justice sociale, à l'éducation permanente et au rôle crucial de l'enseignement supérieur et de la recherche.

C'est une tâche particulièrement difficile pour l'UNESCO que d'organiser quatre conférences internationales - et un grand nombre de conférences régionales préparatoires - sur l'éducation en l'espace de moins d'un an. Pour qu'elles soient toutes couronnées de succès, il faudra non seulement préparer soigneusement chacune d'entre elles et consentir un énorme effort de mobilisation, mais aussi s'employer activement à recenser et mettre en lumière les liens et les synergies existant entre les problèmes et les thèmes sur lesquels elles portent. Si ces conférences contribuent toutes de façon manifeste à définir notre vision de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui et de demain en formulant les mêmes messages et en mettant en lumière des options et des approches cohérentes et complémentaires, l'UNESCO sera mieux à même d'accompagner et de soutenir le développement de l'éducation nationale dans les années à venir.

Les quatre conférences partent toutes du principe que les systèmes éducatifs doivent encourager l'équité et l'inclusion, une éducation de qualité, la flexibilité et l'innovation. Elles reposent sur la conviction que l'éducation est un droit ainsi qu'un des fondements et l'une des conditions préalables d'un développement durable et que l'éducation dure tout au long de la vie. Elles offrent l'occasion unique d'un large dialogue sur les priorités éducatives et fourniront des lignes directrices aux décideurs et à d'autres parties prenantes quant aux pistes à emprunter pour transformer les systèmes éducatifs.

S'appuyant sur des accords et cadres internationaux, régionaux et infrarégionaux existants, les conférences devraient faire prendre davantage conscience de la nécessité de repenser et réorienter les systèmes d'éducation formelle et non formelle et encourager la formulation de directives concrètes à l'intention des responsables de l'éducation et d'autres parties prenantes au niveau aussi bien national qu'international. Le rôle irremplaçable des enseignants doit faire l'objet d'une attention particulière.

Une société innovante prépare ses citoyens non seulement à accueillir le changement et à s'y adapter, mais aussi à le gérer et à l'influencer. Que doivent faire les pays pour mettre en place des systèmes éducatifs qui soient inclusifs, équitables et de haute qualité et qui contribuent au développement durable et encouragent l'accès de tous à une éducation de qualité, et ce à tout âge ? Comment l'enseignement supérieur et la recherche peuvent-ils répondre aux attentes qu'ils suscitent pour être des facteurs de changement et de progrès dans la société ? Compte tenu des contraintes financières, à quels niveaux et formes d'éducation donner la priorité ? Il n'existe pas de réponses simples à ces questions, mais une phrase du rapport Delors<sup>5</sup> peut servir de miroir pour évaluer l'éducation : « Choix éducatifs, choix de société ».

Les sociétés qui connaissent la pauvreté, de fortes inégalités, la discrimination et l'exclusion sont mal parties sur la voie du développement. Les systèmes éducatifs caractérisés par l'inégalité, la discrimination et l'exclusion contribuent à l'aggravation des disparités sociales et économiques existantes et s'écartent également du chemin d'un développement équitable et durable que nous devons suivre. Les sociétés viables reposent sur la conviction que chacun a le droit d'apprendre et la capacité d'apporter sa contribution, et s'engage à faire en sorte que les autres partagent les fruits du développement. Le cycle de conférences de l'UNESCO a pour but d'encourager une réflexion dynamique et de grande portée sur le pouvoir transformateur de l'éducation au service de cette vision et pour amener les décideurs, les chercheurs et toutes sortes d'institutions à réorienter les systèmes éducatifs - de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, dans des cadres formels et non formels - afin de promouvoir l'équité, l'éducation permanente, l'innovation et le développement durable.

Les conférences peuvent et doivent contribuer à la dynamique politique dans le peu de temps qui reste jusqu'à 2015 - date limite fixée pour les objectifs de l'EPT - et poursuivre et accélérer les progrès pour que chacun puisse faire valoir à tout âge son droit à l'éducation.

<sup>5</sup> *L'éducation : Un trésor est caché dedans*, UNESCO, 1996.

# Annex 1 Thèmes des conférences

## **48e Conférence internationale sur l'éducation :**

*« L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir »*

### **Sous-thèmes :**

1. Approches, portée et contenu (faire mieux comprendre la théorie et la pratique de l'éducation inclusive)
2. Politiques publiques (démontrer le rôle des pouvoirs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques relatives à l'éducation inclusive)
3. Systèmes, liens et transitions (créer des systèmes d'éducation inclusive qui offrent des possibilités d'éducation permanente)
4. Apprenants et enseignants (aider à créer des conditions d'apprentissage de l'environnement dans lesquelles les enseignants soient à même de faire face à la diversité des attentes et des besoins des apprenants).

## **Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable :**

*« S'engager dans la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies »*

### **Sous-thèmes :**

- Pertinence de l'EDD face aux problèmes clés du développement durable
- Établissement de partenariats pour l'EDD
- Renforcement des capacités pour l'EDD
- L'EDD et le processus d'enseignement-apprentissage.

## **Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) :**

*« Vivre et apprendre pour un future viable : le pouvoir de l'éducation des adultes »*

### **Sous-thèmes :**

1. Éradication de la pauvreté et développement durable
2. Inclusion et participation
3. Qualité de l'apprentissage et de l'éducation des adultes
4. Politiques, structures et financement de l'apprentissage et de l'éducation des adultes
5. Alphabétisme et compétences clés.



**Conférence 2009 sur l'enseignement supérieur :**

*« La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du développement »*

**Principaux thèmes :**

- Internationalisation, régionalisation et mondialisation
- Équité, accès et qualité
- Apprentissage, recherche et innovation.

**Chacun de ces thèmes sera examiné sous des angles différents, en particulier du point de vue :**

- des rôles et responsabilités des acteurs publics et privés ;
- de l'émergence de nouveaux modèles et approches ;
- des possibilités offertes par les TIC et l'enseignement à distance et l'apprentissage libre (EDAL), y compris les ressources éducatives libres (REL) ;
- des incidences en matière de financement et d'investissement ;
- des incidences au niveau de la gouvernance et de la gestion.

**Séances plénières consacrées à deux thèmes majeurs :**

1. Rôle de l'enseignement supérieur face aux grands problèmes mondiaux (développement durable ; EPT ; élimination de la pauvreté)
2. Engagement de la société envers l'enseignement supérieur et responsabilité sociale de celui-ci.

**Thème vedette : Revitaliser l'enseignement supérieur en Afrique**

<http://www.unesco.org/education/fr/sector>